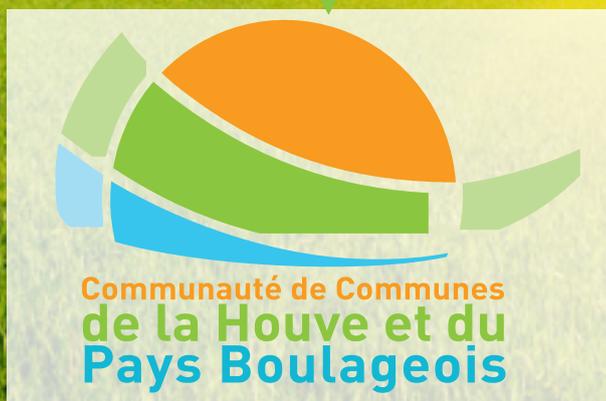




Le courrier de LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS

La lettre d'information de la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois

LA FUSION...



LA FUSION
Où nous
trouver ?

LA FUSION
37 Communes
1 Territoire

LA FUSION
Que fait
la communauté
de communes ?

CULTURE
Culture au
Jardin...
fête ses 10 ans



Le courrier du Pays Boulageois N°1 - Juin 2017

Directeur de la publication : André Boucher
Suivi éditorial : Communauté de communes
de la Houve et du Pays Boulageois

Mise en page et impression : ImprimCom'Est - 57220 Boulay
Photographies : Communauté de communes
de la Houve et du Pays Boulageois - ArtePlus
Tirage : 10 500 exemplaires
N° ISSN en cours - Dépôt légal à parution.

L'EDITO DU PRÉSIDENT



Depuis le 1^{er} janvier 2017, les deux anciennes communautés de communes que vous connaissiez ne font plus qu'une pour former la CCHPB, Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois.

En effet, la réforme de la carte intercommunale votée à l'été 2015 dans le cadre de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la R.Epublique) a obligé de nombreuses intercommunalités du secteur à se regrouper pour franchir le seuil minimal de population requis, à savoir 15000 habitants.

L'année 2016 a permis à tous les élus de se réunir, d'échanger et de décider quels nouveaux territoires allaient voir le jour. D'un commun accord, les élus de la Houve et du Pays Boulageois ont choisi de se regrouper. Ce choix est le choix de la raison pour permettre de construire un territoire équilibré dans un contexte toujours difficile. Le 9 janvier dernier, les 60 conseillers communautaires m'ont choisi pour présider ce nouvel établissement et je les en remercie une nouvelle fois.

Les premières semaines ont permis, dans un esprit constructif, de mettre en place les nouveaux cadres de fonctionnement et d'apprendre à se connaître. Il reste néanmoins beaucoup de travail car les projets ne manquent pas. Mais malheureusement cette fusion ne nous donnera pas de moyens supplémentaires et les élus devront travailler ensemble pour déterminer les projets prioritaires.

Pour ce premier numéro de notre bulletin d'information, nous avons choisi de vous présenter la nouvelle structure : son périmètre, son fonctionnement, ses missions et ses projets à travers des documents synthétiques pour essayer d'être le plus complet possible. Nos prochains numéros vous détailleront les projets à court terme de la collectivité.

Enfin, il sera temps d'évoquer un des projets phare de la CCHPB, à savoir l'organisation du 8^{ème} salon du livre Boulay Bouq'In, les 24 et 25 juin prochains, Place de la République à Boulay. Venez nombreux !

Bonne Lecture.

André BOUCHER,

Le président de la Communauté de
communes de la Houve et du Pays Boulageois

Où nous trouver ?

Afin de bénéficier des services de la CCHPB, encore faut-il pouvoir nous situer. Toutes les informations pratiques sont à votre disposition sur cette page.



Hôtel communautaire

Il s'agit du siège de la communauté de communes. Il est situé dans les locaux de l'ancien tribunal de Boulay et est occupé depuis 2013 par la communauté de communes. Il regroupe l'ensemble des services administratifs ainsi que les locaux de Soli'Bus.

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30 ;
le vendredi de 8h à 12h
et de 13h à 17h

Nous contacter

Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois

29A, Rue de Sarrelouis - 57220 BOULAY

Téléphone : 03 87 79 52 90

Antenne Falck : 03 87 81 37 97

Fax : 03 87 79 57 24

Courriel : contact@cchpb.net

**Dans le cadre de la fusion, les élus ont souhaité
maintenir deux lieux d'accueil du public,
à Boulay et Falck.**

Antenne de Falck

4, route de Creutzwald

Horaires d'ouverture :

Accueil du public :
lundi et mardi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Urbanisme

(sur rendez-vous)

jeudi de 8h à 12h et
de 13h30 à 16h30
et vendredi de 8h à 12h



Besoin des horaires de la déchèterie, d'informations sur le dépôt d'un permis de construire, envie de consulter le menu de vos enfants...? Tout est sur le site

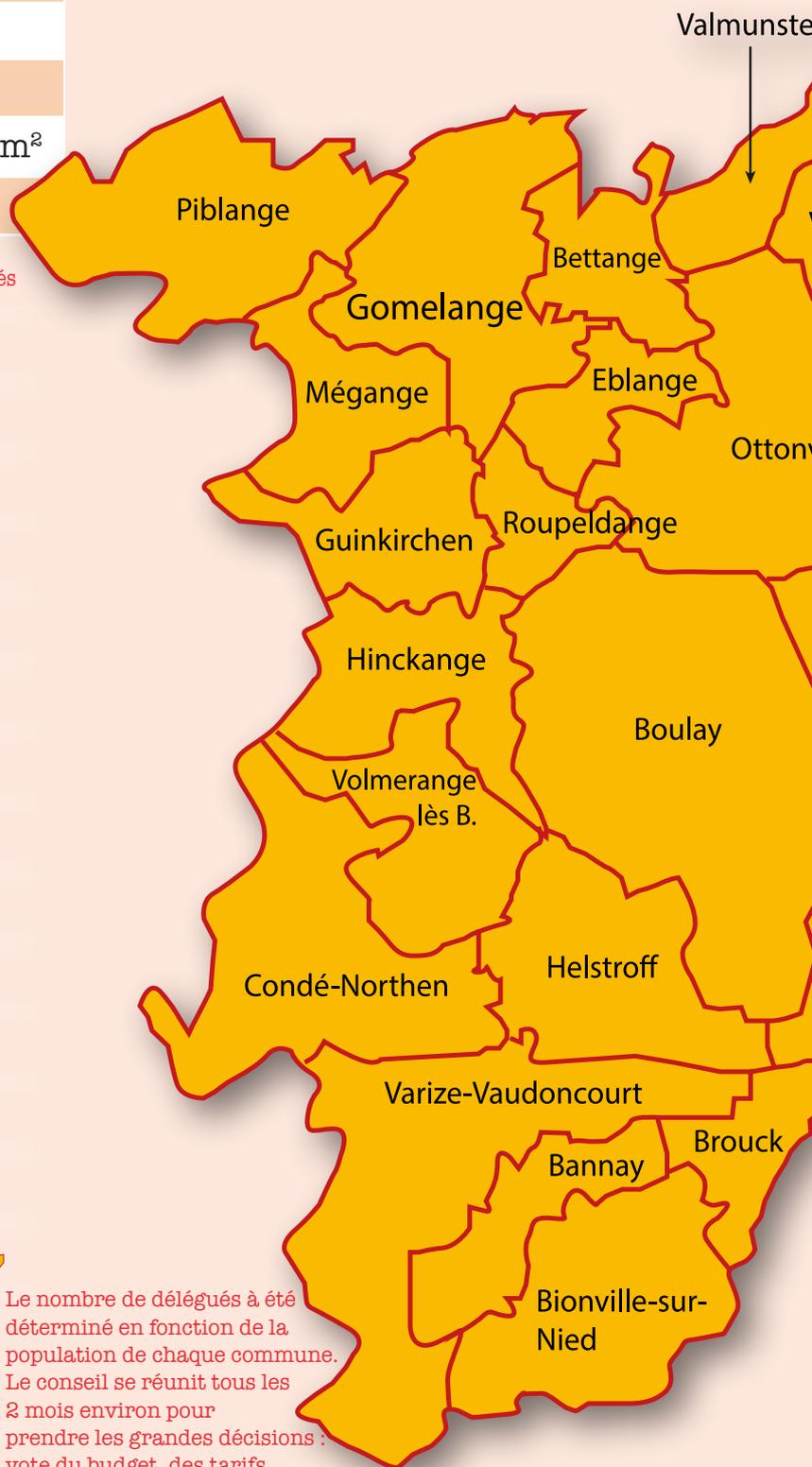
www.houvepaysboulageois.fr

37 Communes : 1 Territoire

Les chiffres - clés

Nombre de communes	37
Nombre d'habitants	23 650
Superficie	252 km ²
Densité	94 hab/km ²
Nombre d'agents	70

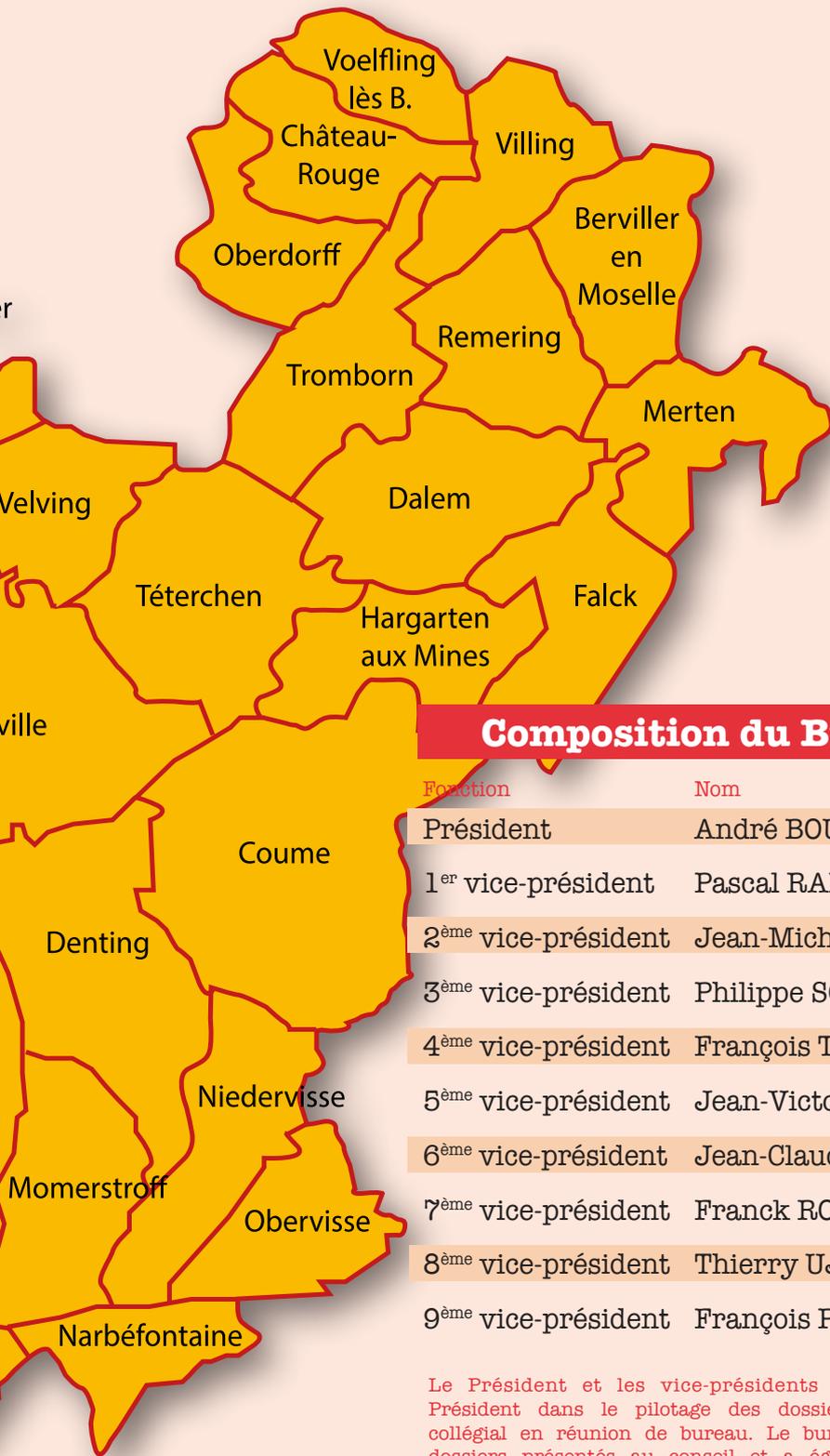
Commune	Nbre d'habitants	Délégués
Bannay	→ 74	→ 1
Berviller en Moselle	→ 499	→ 1
Bettange	→ 233	→ 1
Bionville-sur-Nied	→ 388	→ 1
Boulay	→ 5729	→ 14
Brouck	→ 91	→ 1
Château-Rouge	→ 285	→ 1
Conde-Northen	→ 667	→ 1
Coume	→ 691	→ 1
Dalem	→ 602	→ 1
Denting	→ 267	→ 1
Eblange	→ 384	→ 1
Falck	→ 2531	→ 6
Gomelange	→ 529	→ 1
Guinkirchen	→ 173	→ 1
Hargarten aux Mines	→ 1138	→ 2
Helstroff	→ 525	→ 1
Hinckange	→ 313	→ 1
Megange	→ 169	→ 1
Merten	→ 1568	→ 4
Momerstroff	→ 287	→ 1
Narbefontaine	→ 125	→ 1
Niedervisse	→ 258	→ 1
Oberdorff	→ 375	→ 1
Obervisse	→ 163	→ 1
Ottonville	→ 432	→ 1
Piblang	→ 1032	→ 2
Rémering	→ 452	→ 1
Roupeldange	→ 395	→ 1
Teterchen	→ 785	→ 1
Tromborn	→ 386	→ 1
Valmunster	→ 97	→ 1
Varize	→ 546	→ 1
Velving	→ 220	→ 1
Villing	→ 498	→ 1
Voelfing-lès-Bouzonville	→ 164	→ 1
Volmerange-lès-Boulay	→ 577	→ 1



Le nombre de délégués a été déterminé en fonction de la population de chaque commune. Le conseil se réunit tous les 2 mois environ pour prendre les grandes décisions : vote du budget, des tarifs, des redevances, achat de terrains ou bâtiment, lancement des grands projets d'investissement...

23 650 60

Retrouvez ici toutes les informations essentielles sur l'identité et le fonctionnement de la nouvelle communauté de communes.



Composition du Bureau

Fonction	Nom	Délégation de fonction
Président	André BOUCHER	
1 ^{er} vice-président	Pascal RAPP	Dév. Economique - Action sociale - Emploi
2 ^{ème} vice-président	Jean-Michel BRUN	Finances - Commande publique
3 ^{ème} vice-président	Philippe SCHUTZ	Urbanisme - Aménagement du Territoire - Accessibilité
4 ^{ème} vice-président	François TROMBINI	Ordures Ménagères
5 ^{ème} vice-président	Jean-Victor STARCK	Environnement - Transition Energétique - Ecomobilité
6 ^{ème} vice-président	Jean-Claude BRETNACHER	Assainissement - Eau potable
7 ^{ème} vice-président	Franck ROGOVITZ	Ressources Humaines - Mutualisation - Formation
8 ^{ème} vice-président	Thierry UJMA	Internet Haut Débit - Tourisme - Sport - Culture
9 ^{ème} vice-président	François PAYSANT	Petite Enfance - Cantine - Communication

Le Président et les vice-présidents forment le bureau. Chaque vice-président aide le Président dans le pilotage des dossiers de son domaine d'intervention avant un choix collégial en réunion de bureau. Le bureau se réunit deux fois par mois pour préparer les dossiers présentés au conseil et a également une délégation du conseil pour prendre les décisions sur le fonctionnement au quotidien des services.

252 km²

23 650
HABITANTS

Que fait la communauté de communes ?

Elle a de multiples domaines d'intervention. Quelques-uns sont bien connus tandis que d'autres sont parfois moins évidents.

La CCHPB assure aujourd'hui de nombreuses missions pour le développement de notre territoire mais également pour assurer des services aux communes et aux habitants. Nous vous présentons ici les principales pour que vous puissiez mieux nous connaître. Nos prochains numéros nous permettront de vous les présenter plus précisément.



Multiaccueil de Boulay

L'enfance

- Petite enfance : multiaccueil de Boulay, microcrèche de Piblange et projet de construction sur la Houve.
- Gestion du restaurant scolaire intercommunal qui fournit plus de 700 repas par jour aux enfants du territoire (petite enfance, écoles...).

Sports et culture

- Gestion d'équipements sportifs : piscine de Boulay, gymnase de Falck, salle multiactivités de Merten...
- Gestion des bibliothèques de Boulay et Falck et animation du réseau intercommunal avec les bibliothèques des villages.
- Organisation du salon du Livre «Boulay Bouq'In».



Déchèterie de Dalem

La protection de l'environnement

- Collecte des ordures ménagères, gestion des déchèteries.
- Assainissement (dès 2017 sur le pays boulageois et en 2018 sur le territoire de la Houve).

L'aménagement du territoire

- Mise en œuvre du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).
- Instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des municipalités.
 - Déploiement de l'internet très haut débit (fibre optique).

Action sociale

- Gestion de la maison caritative A. Bastian à Boulay.
- Gestion d'un chantier d'insertion pour des travaux dans les villages.
- Soli'bus (voir ci-contre)

Le Développement économique :

- Création de zones d'activités.
- Soutien aux entreprises.
 - Service emploi en lien avec Pôle Emploi.
- La CCHPB est propriétaire du Lycée Professionnel Interentreprises de Boulay...

SOLI'BUS

LE TRANSPORT À LA DEMANDE DU PAYS BOULAGEOIS



Soli'bus, c'est quoi ?

C'est un service de transport à la demande qui fonctionne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il permet d'être transporté, au départ de votre commune, dans un rayon de 40 kilomètres autour de la CCHPB. Vous pouvez ainsi, par exemple, vous rendre à Metz ou dans le Bassin Houiller pour des rendez-vous médicaux ou vos loisirs, dans les gares des villes alentour, à la gare Lorraine TGV ou à l'aéroport Metz-Nancy.

Soli'bus : ça roule sur 37 communes !

En place depuis 2011 sur le Boulageois, le service Soli'Bus fonctionne maintenant sur les 37 communes. Le flyer joint à ce numéro vous permettra d'avoir toutes les informations pratiques pour utiliser le service.

Solibus, pour qui ?

Ce service est dédié en priorité aux personnes en accès à l'emploi ne pouvant se déplacer sur leur lieu de travail. Il s'adresse également aux personnes âgées de plus de 65 ans.



Tél. 03 87 37 52 59
agence.transboulot.boulay@gmail.com

Le «grand huit» pour Boulay Bouq'in !

Pour sa huitième édition, Boulay Bouq'in poursuit sa route les 24 et 25 juin prochains grâce aux ingrédients qui ont fait son succès.

Depuis 2010, la communauté de communes organise au centre-ville de Boulay un événement qui lui est cher : le salon du livre Boulay Bouq'in. La CCHPB a repris l'événement à son compte, notamment pour ce qui est de l'ouverture sur le nouveau territoire, dont l'extension des rencontres d'auteur dans les écoles. Rappelons en effet que plus de 300 élèves ont participé cette année encore à l'attribution du Prix Jeunesse !

Comme chaque année, vous retrouverez sur le salon plus de 100 auteurs locaux ou nationaux qui vous présenteront leurs ouvrages avec les deux librairies partenaires, Hisler-Even et le Préau.

Le salon sera également animé pendant deux jours avec théâtre de rue, concerts, tables rondes...



Le flyer joint à la brochure doit vous permettre de trouver l'animation à votre goût !

Boulay Bouq'in - Place de la République à Boulay - Samedi et Dimanche de 10h à 19h. Animations en soirée le samedi.

10 ans de culture au jardin

Le festival porté par la MJC de Condé-Northen puis par l'ULMJC du Pays de Nied fête sa dixième édition. L'occasion d'en savoir plus sur le rendez-vous de l'été prochain.

Depuis 10 ans, la deuxième quinzaine d'août est animée par le festival de «la culture au jardin».



«Nous nous sommes inspirés d'une associations du Pays Messin qui organisait des rencontres dans les jardins» raconte Bernard Bailly, cheville ouvrière de l'événement. En effet, tous les ans, Bernard, au gré de ses découvertes ou par le bouche-à-oreille, dénicher des jardins ou lieux insolites dans nos villages pour y installer son festival. Généralement, les gens acceptent facilement de prêter leur jardin le temps d'une soirée. Expositions, concerts, contes, théâtre ; le festival est le lieu de l'éclectisme. En une décennie, la variété des spectacles a toujours été un moteur pour définir la programmation. Pour le dixième anniversaire, six dates sont au programme avec toujours un programme varié et pour tous les publics : de la musique le 15 août à Guinkirchen, le 18 à la chapelle de Welling à Denting et le 19 à Oberdorff, du théâtre le 22 à Maizeroy...

Programmes complets sur www.houvepaysboulageois.fr